



INSTALLATEUR RESEAUX CABLES DE COMMUNICATIONS

Public concerné

Tout personnel en charge d'intervention dans les activités de pose de réseaux de communication

Prérequis

18 ans. Maîtrise du français.

**CODE CPF : 16 713 "Titre professionnel
Installateur réseaux câblés de communications" :
CCP1 : "Construire des réseaux câblés de
communications"**

Adaptation au public

Une évaluation de connaissances techniques et comportement professionnel du groupe sera réalisée en ouverture de formation afin d'individualiser les parcours, dans la limite des prérequis.

Objectifs généraux

Formation ayant pour but l'aptitude à la préparation et la réalisation de chantier en sécurité et de mise en œuvre d'activités de pose et de raccordement de réseaux Fibre Optique.

Durée de l'action

350 heures

Nombre de participants maximum par actions

10 stagiaires maximum par groupe

Qualification des intervenants

Formateur qualifié disposant d'une expérience professionnelle significative en formation des risques professionnels et dans les activités de pose et raccordement de réseaux de communication avec spécialisation Fibre optique

Méthodes pédagogiques

Cours magistraux sur thématiques sécurité. Exercices de mise en situation de travail.
Mise en œuvre d'atelier reconstitué - Alternance de formation pratique 70% et théorique 30%

Moyens pédagogiques et techniques

Supports vidéo projetés
Plateforme technique dédiée, équipée de réseaux de télécommunication reconstitués
Matériels spécifiques liés au télécom (soudeuse, réflectomètre, ...)
Engins, équipements et matériels de sécurité

Documentation remise aux stagiaires

Documentation technique - Fiche/livret de suivi formation

Encadrement pédagogique

Encadrement de la formation (planification, suivi en cours de réalisation, suivi qualitatif post formation) effectué par le responsable pédagogique et technique.

Evaluation et suivi pédagogique

Evaluation théorique : Test par QCM - Evaluation pratique : Mise en situation
Evaluation continue et suivi des progressions pédagogiques

Sanction pédagogique

Attestation de capacité et de formation
CACES R386 Cat. 1B



Habilitation électrique BR
Attestation travaux en hauteur – Sauveteur Secouriste du Travail
CCP1 : « Construire des réseaux câblés de communications » du titre professionnel « Installateur des réseaux câblés de communications »

Contenu

I- Module théorique

1. Contexte sécurité (14 heures)

- Généralités sur la prévention
- Sensibilisation aux Risques Professionnels spécifiques
- Formation risque incendie et électrique

2. Réglementation (56 heures)

- Les obligations réglementaires générales
- La conduite d'engins en sécurité (CACES)
- L'habilitation électrique
- Les Travaux en hauteur

3. Prise en compte des documents (35 heures)

- Protocole Orange / Point de branchement immeuble
- Protocole Point d'aboutement TENIO
- Guide de préconisation de pose
- Fiche d'intervention

4. Prise en compte de la situation de travail (35 heures)

- Analyse des risques
- Prise en compte de l'environnement de travail
- Les obligations réglementaires

5. Mise en œuvre des techniques d'intervention (70 heures)

- Généralités sur les réseaux
- Les techniques d'utilisation de la Fibre Optique
- Les techniques de tirage de câbles en chambre de tirage
- Les techniques de soudage
- Les techniques de contrôle (stylo laser, réflectomètre)
- Les techniques de raccordement

II- Module pratique (119 heures)

- Etude préliminaire
- Cas pratique de mise en application
- Mise en œuvre des équipements spécifiques -
- Mise en œuvre des mesures de prévention

III- Evaluations continues et finales (21 heures)

- Test QCM
- Evaluation pratique de restitution sur installations FTTH reconstituées

